

# GUIDE PRATIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Manuel d'utilisation



# GUIDE PRATIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

---

Manuel d'utilisation

## **AUTEURS**

### **Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO)**

**Patricia Odgers**

Spécialiste en orientation et mobilité,  
Déficience visuelle, programme aînés

**Sylvie Robitaille**

Ergothérapeute  
Déficience motrice, programme adultes

**Sylvie Tremblay**

Technicienne en éducation spécialisée  
Déficience auditive, programme aînés

**Isabelle Beaumont**

Technicienne en éducation spécialisée  
Déficience auditive, programme aînés

### **Ville de Québec**

**Laurent Dorval**

Technicien en génie civil  
Division du transport  
Service de l'aménagement du territoire

**Alfred Martel**

Architecte, O.A.Q.  
Division design, architecture et patrimoine  
Service de l'aménagement du territoire

### **Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS), Université Laval**

**Annie Grégoire**

Bachelière en architecture de la faculté d'architecture  
d'aménagement et des arts visuels  
Programme d'adaptation de domicile  
Société d'habitation du Québec

**Roch Meilleur**

Bachelier en architecture de la faculté d'architecture  
d'aménagement et des arts visuels  
Gestion des locaux  
Ministère de l'Environnement

**Claude Vincent**

Ergothérapeute  
Professeur agrégé, chercheur au CIRRIS  
Département de réadaptation  
Université Laval

### **Conception graphique**

Solstis concept graphique

## AU SUJET DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Circuler en fauteuil roulant, ouvrir une porte les bras chargés de paquets, se déplacer avec un diable, se mouvoir avec des béquilles, transporter un enfant dans sa poussette, suivre la signalisation favorisant le déplacement des visiteurs et touristes, saisir un message transmis par haut-parleur... toutes ces situations supposent un aménagement particulier des espaces extérieurs et des bâtiments. Destiné aux personnes circulant en fauteuil roulant ou présentant des problèmes visuels ou auditifs mais aussi à la population en général, ce guide pratique vise à faciliter l'accès aux endroits publics.

### Rendre les lieux accessibles

C'est à la suite de multiples demandes adressées aux membres de la Table de concertation de la Ville de Québec qu'est né cet outil portant sur l'accessibilité universelle. Cette Table a pour mandat d'assurer les déplacements sécuritaires des personnes ayant des déficiences physiques ou sensorielles afin d'accéder aux constructions nouvelles et existantes ainsi qu'aux aménagements urbains.

Au fil des ans, des usagers, des spécialistes en réadaptation de l'IRDPO et des représentants de la Ville de Québec ont développé une expertise qui leur a permis de repérer, dans le Code national du bâtiment et dans les autres normes et pratiques, les points nécessitant une approche mieux adaptée à la clientèle visée. L'ajout d'éléments a souvent fait la différence entre un aménagement minimalement conforme aux normes, sans être accessible dans le vrai sens du terme, et un aménagement permettant de circuler de façon sécuritaire, efficace et pleinement autonome.

### S'attaquer aux préjugés

Qui n'a jamais entendu l'une de ces phrases :

- « Les personnes en fauteuil roulant, aveugles ou sourdes ne sortent pas. »
- « L'accessibilité universelle coûte trop cher. »
- « Les aménagements pour les personnes handicapées ne sont pas esthétiques, prennent trop d'espace, ne serviront pas souvent ou vont ralentir le projet de construction. »
- « Les aménagements accessibles limitent la créativité des concepteurs. »

Toutes ces affirmations sur l'accessibilité universelle figurent au nombre des préjugés que ce guide vise à combattre. Les personnes ayant une mobilité réduite ou des limites visuelles ou auditives prennent part à la croissance économique au même titre que tout autre membre de la société. Elles occupent une place dans toutes les sphères de l'activité sociale, participent aux décisions socio-économiques et consomment les biens et services selon leurs

intérêts et leurs moyens d'y accéder. Il est tout à fait rentable de permettre au plus grand nombre possible de personnes d'accéder librement et en toute sécurité aux aménagements urbains extérieurs ainsi qu'aux bâtiments.

### Promouvoir l'accessibilité universelle

Par ailleurs, une enquête menée en 1998 par l'Institut de la statistique du Québec révèle que 15 % de la population québécoise âgée de 15 à 64 ans présente une incapacité (enfant et adulte) contre 42 % chez les 65 à 74 ans. Ce pourcentage atteint 55 % chez les 75 ans et plus. Si l'on prend en compte le vieillissement actuel de la population, il devient tout à fait justifié de promouvoir l'approche globale de l'accessibilité universelle.

De plus, la conception de projets adaptés dès le début de leur réalisation évite les coûts supplémentaires que nécessiterait un réaménagement ultérieur et permet un concept esthétiquement mieux intégré.

La réalisation de ce document résulte donc d'une approche concertée du vécu des personnes ayant une déficience, de l'expertise des professionnels de l'IRDPO et de la Ville de Québec. La **zone confort** préconisée ici répond aux normes du Code national du bâtiment et se définit comme « un environnement qui contient les adaptations nécessaires pour assurer une autonomie à tous les utilisateurs et utilisatrices, sans dépense d'énergie supérieure à la moyenne des gens, et ce, en toute sécurité ».



## LISTE DES FICHES

Les fiches ont été conçues en fonction d'observations portant sur les déplacements d'une personne vers un édifice, dans un édifice ainsi que dans des espaces publics extérieurs. Chaque fiche traite d'un seul sujet mais renvoie à des fiches complémentaires.

La présente édition comprend les fiches suivantes :

<b>Fiche 01</b>	Rampe d'accès
<b>Fiche 02</b>	Entrée principale
<b>Fiche 03</b>	Vestibule
<b>Fiche 04</b>	Hall et corridors
<b>Fiche 05</b>	Toilettes
<b>Fiche 06</b>	Signalisation
<b>Fiche 07</b>	Appareils de transport mécanique (ascenseur, escalier ou trottoir roulants...)
<b>Fiche 08</b>	Mains-courantes et garde-corps
<b>Fiche 09</b>	Escaliers intérieurs et extérieurs
<b>Fiche 10</b>	Services publics
<b>Fiche 11</b>	Trottoirs
<b>Fiche 12</b>	Traverses de rues

**GUIDE PRATIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE**

**Rampe d'accès** 01

- Respecte les normes du Code de construction du Québec- Chapitre 3, Bâtiment et Code national du bâtiment-Canada 1995 (modifié)
- Résulte du vécu des personnes ayant une déficience et de l'expertise des professionnels de l'RDPOQ et de la Ville de Québec
- Correspond à la zone confort pour l'ensemble des utilisateurs

**OBJECTIFS**

Permettre aux personnes à mobilité réduite de changer de niveau sans se heurter à un obstacle.

- La rampe doit être facilement repérable et localisée à l'entrée principale, ce qui permet un accès aux informations ainsi qu'à la signalisation généralement située à cet endroit.
- Elle doit être située à l'intérieur du bâtiment ou protégée des intempéries par un toit et entretenue (neige et glace) de façon régulière.
- L'inclinaison doit permettre l'utilisation de la rampe sans effort excessif.
- La largeur de la rampe doit assurer la libre circulation et permettre des changements de direction sécuritaires.

**CRITÈRES DE DESIGN**

**Accès et aire de manœuvre**

- utilisation d'éléments architecturaux, de contrastes, de couleurs ou de traitements de matériaux afin de rendre la rampe visible
- inclinaison idéale de 1:16, jamais moins de 1:12
- largeur libre : 915 mm minimum au sol
- longueur maximale sans palier : 9 mètres
- paliers intermédiaires :
  - 1200 mm de longueur lorsqu'il n'y a pas de changement de direction
  - 1500 mm x 1500 mm lorsqu'il y a un changement de direction
- paliers supérieur et inférieur :
  - 1500 mm x 1500 mm minimum

**Sécurité fonctionnelle**

- utilisation de formes simples facilitant l'orientation spatiale
- éclairage général : 200 lux minimum, uniforme et continu
- revêtement antidérapant, rampe et paliers
- bordure 100 mm de hauteur minimum
- rails courbés : (voir fiche 008)
  - installés de chaque côté
  - continues aux paliers intermédiaires
  - prolongées horizontalement de 300 mm aux extrémités

www.ville.quebec.qc.ca    www.rdpoq.qc.ca    VILLE DE QUÉBEC    Centre de réadaptation en déficience physique de Québec    CIRESTI

1. Partenaires à la réalisation du Guide
2. Numérotation et sujet de la fiche
3. Utilisateurs susceptibles de profiter des aménagements suggérés
4. Description des paramètres recherchés
5. Illustration d'un aménagement adapté
6. Critères de design utilisés pour le développement des fiches
7. Dimensions recommandées pour un aménagement adapté
8. Éléments organisationnels d'un aménagement adapté accessible et sécuritaire
9. Adresses Internet où l'on peut trouver le Guide





### **Accessibilité universelle**

Possibilité d'accéder aux espaces publics, bâtiments et aménagements extérieurs, de s'orienter et de s'y déplacer sans obstacle et de façon sécuritaire. Accéder aux équipements d'information et de communication ainsi qu'à tous les services en toute autonomie.

### **Babillard électronique**

Équipement électronique à points lumineux permettant la diffusion de messages écrits en modes fixe ou à défilement continu.

### **Bande texturée**

Juxtaposition de deux matériaux de textures distinctes, dont la différence est facile à percevoir en utilisant une canne blanche de détection pour favoriser l'orientation spatiale.

### **Bateau-pavé**

Abaissement du niveau du trottoir permettant aux piétons de passer facilement et confortablement du trottoir à la rue.

### **Contrastes visuels**

Juxtaposition de deux couleurs ou tons qui rehaussent la perception visuelle de la démarcation entre les deux.

### **Contremarche**

Surface verticale entre deux marches ainsi qu'entre une marche et le plancher ou un palier d'escalier.

### **Déficiences**

Dans le contexte de la santé, l'absence ou la perte d'une structure ou d'une fonction psychologique, physiologique ou d'anatomie.

### **Échappée**

Hauteur libre mesurée verticalement au-dessus d'un plancher, d'un palier ou d'un nez de marche.

### **Entrée charretière**

Abaissement du niveau du trottoir permettant aux véhicules de le franchir pour accéder à un stationnement.

### **Garde-corps**

Élément architectural vertical le long des escaliers, rampes, paliers ou mezzanines, conçu pour éviter les chutes.

### **Gyrophare (stroboscope)**

Appareil très lumineux et clignotant conçu pour rendre visuellement perceptible une alarme ou un signal sonore.

### **Indice tactile au sol**

Juxtaposition de textures ou présence d'éléments architecturaux tels que bordures, mobilier, servant d'avertissement et détectables à l'aide d'une canne blanche.

### **Intercom vidéo**

Appareil intercom muni d'un écran situé à l'intérieur du domicile permettant de voir le visiteur. Cet appareil est relié à la sonnette du portier extérieur équipé d'une caméra.

### **Judas**

Petite ouverture dans une porte (lentille grossissante) qui permet de voir ce qui se passe de l'autre côté, sans être vu.

### **Main-courante**

Surface continue servant d'appuie-main le long des escaliers, rampes, paliers ou mezzanines, conçue pour permettre une prise solide et sécuritaire.

**Mobilier urbain**

Bancs, poubelles, lampadaires, abribus et autres structures qui se retrouvent sur les trottoirs ou autres espaces extérieurs.

**Nez de marche**

Partie de la marche en prolongement par rapport à la verticale de la contremarche.

**Peigne d'escalier mobile**

Partie immobile adjacente à la partie mobile en haut et en bas d'un escalier mobile.

**Personne malentendante**

Personne présentant une diminution plus ou moins importante de l'audition, qu'elle dispose ou non d'une prothèse auditive.

**Personne sourde**

Personne présentant une surdité sévère ou totale pouvant communiquer oralement ou par le langage signé québécois (LSQ).

**Pictogramme**

Dessin figuratif stylisé permettant d'exprimer une idée, un concept.

**Rampe d'accès**

Surface en pente qui facilite le déplacement d'un niveau à un autre.

**Situation de handicap**

Correspond à la réduction de la réalisation des habitudes de vie (activités courantes et rôles sociaux) résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités, l'âge, le sexe, l'identité socio-culturelle) et les facteurs environnementaux (les obstacles et les facilitateurs).

### **Téléphone adapté pour malentendant**

Tout appareil de téléphone personnel ou public muni d'un contrôle de volume et parfois aussi d'un contrôle de la tonalité.

### **Téléphone public avec téléscripteur**

Tout appareil de téléphone public muni d'un téléscripteur placé sous la tablette du téléphone.

### **Téléscripteur**

Appareil autonome branché directement sur la ligne téléphonique muni d'une bande écran pour lire le message et d'un clavier pour écrire un message.

### **Volée d'escalier**

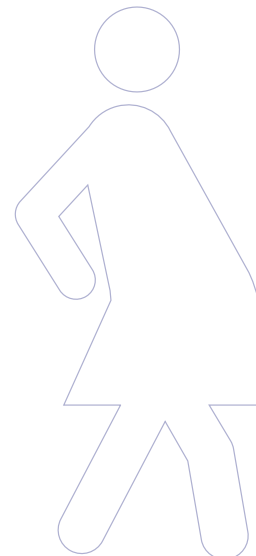
Série ininterrompue de marches entre deux paliers.

### **« Wayfinding »**

Action dynamique de repérer son chemin dans un espace donné.

### **Zone de confort**

Qualité d'un environnement contenant les adaptations nécessaires pour assurer une autonomie à tous les utilisateurs et utilisatrices, sans dépense d'énergie supérieure à celle de la moyenne des gens.



### Publications :

Americans with disabilities act accessibility guidelines for buildings and facilities, (1991). Washington, D.C.: U.S. Architectural and Transportation Barriers Compliance Board.

Arthur, Paul (Newton Frank Arthur, Inc.) & Passini, Romedi, (1988). Guide d'évaluation et d'aménagement, 1-2-3 Orientation. Travaux publics Canada, Édifice Sir Charles Tupper, Ottawa (Ontario) K1A 0M2.

Arthur, Paul & Arthur, Newton Frank, (1988). Orientation et points de repère dans les édifices publics. Travaux publics Canada, Édifice Sir Charles Tupper, Ottawa (Ontario) K1A 0M2.

Barker, P., Barrick, J. & Wilson, R., (1995). Building Sight: A handbook of building and design solutions to include the needs of visually impaired people. (1997). London: Royal National Institute for the Blind.

Blasch, B. B., Wiener, W. R. & Welsh, R. L., (1997). Foundations of orientation and mobility, second edition. New York: AFB Press.

CAN / CSA-B651-95, (1996). Accessibilité des bâtiments et autres installations : règles de conception. Sécurité publique. Norme nationale du Canada. L'Association canadienne de normalisation, 178, boulevard Rexdale, Etobicoke (Toronto), Ontario, Canada, M9W 1R3.

Code de construction du Québec – Chapitre 1, Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada (1995) (modifié), Conseil national de recherche du Canada.

Crader, Lesley, (1997). Destination autonomie. Lignes directrices pour l'adaptation des installations terminales de transport aux besoins des voyageurs aveugles ou malvoyants. Toronto : Institut national canadien pour les aveugles et Transports Canada : Centre de développement des transports.

Lemay, Line & Perreault, Réal, Guide d'adaptation des ascenseurs pour l'utilisateur présentant une déficience visuelle, (2002). Québec : Institut Nazareth et Louis-Braille. [www.inlb.qc.ca](http://www.inlb.qc.ca)

Martel, Sylvie, De Sart, Marthe, (1988). Accès Cible. Montréal : Éditions Saint-Martin et Institut de réadaptation de Montréal.

Passini, R., (1996). Wayfinding design: logic, application and some thoughts on universality. Design Studies 17, pp 319 – 331. Great Britain: Elsevier Science Ltd.

Publication du Québec, Normes, ouvrages routiers, Signalisation routière Tome V.

Rénover pour mieux vivre aujourd'hui et demain, fiches techniques, (1998). Québec : Société d'habitation du Québec.

Richard, Pierre, (1995). Guide normatif d'accessibilité universelle. Québec : Ville de Laval.

Signalisation tactile : Système de signalisation et guide d'installation, (1997). Manuel du Programme de coordination de l'image de marque. Canada : Secrétariat du Conseil du trésor.

Ville de Québec, Service de l'ingénierie, Devis particulier 1999500, trottoirs et bordures.



## Ressources :

### **Adaptation lumineuse de signalisation sonore**

Électronique D. Bernard, IRDPQ  
525, boul. Hamel Est, aile J, local 16.2  
Québec (Québec) G1M 2S8

☎ (418) 529-9141, poste 2315  
🌐 [www.irdpq.qc.ca](http://www.irdpq.qc.ca)

### **Alarme lumineuse**

Voir section « Alarmes » aux pages jaunes du bottin téléphonique.

### **Appareils de levage pour personnes handicapées**

Voir les pages jaunes du bottin téléphonique.

### **Guichet automatique adapté**

Fédération des caisses populaires et  
d'économie Desjardins du Québec  
100, av. des Commandeurs  
Lévis (Québec) G6V 7N5

☎ (418) 835-8444

### **Intercom vidéo**

🌐 [www.alerte2000.com/intercom/aimk.htm](http://www.alerte2000.com/intercom/aimk.htm)

### **Sentinelle de porte**

Aiphone Corporation, Burtek Systems inc.  
3887, East 2nd Avenue  
Burnaby, B.C. V5C 3W7

☎ (604) 291-8401

### **Systèmes d'affichage électronique**

🌐 [www.servtrotech.com](http://www.servtrotech.com)

### Téléphone adapté

Services adaptés Bell

☎ 1-800-361-8412

### Téléscripteur

Laboratoire des aides auditives, IRDPQ  
525, boul. Wilfrid-Hamel Est, aile J  
Québec (Québec) G1M 2S8

☎ (418) 529-9141

🌐 [www.irdpq.qc.ca](http://www.irdpq.qc.ca)

## Organismes et associations :

### Général

- IRDPQ – Institut de réadaptation en déficience physique de Québec

🌐 [www.irdpq.qc.ca/](http://www.irdpq.qc.ca/)

- Loisirs Kéroul, bureau de développement touristique pour personnes physiquement handicapées

- OPHQ - Office des personnes handicapées du Québec

✉ [capitalnationale@ophq.gouv.qc.ca](mailto:capitalnationale@ophq.gouv.qc.ca)

- ROP - Regroupement des organismes de promotion 03 (ROP-03)

☎ (418) 647-0603

✉ [rop03@qc.aira.com](mailto:rop03@qc.aira.com)

### Déficience auditive

- Association des Malentendants de Québec (AMQ)  
5350, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec)

☎ (418) 623-5080 (Voix/ATS)

✉ [amq1985@globetrotter.net](mailto:amq1985@globetrotter.net)



## GUIDE PRATIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- [www.pages.globetrotter.net/amq1985](http://www.pages.globetrotter.net/amq1985)
- Associations des Sourds de Québec (ASQ)
  - ☎ (418) 640-9258
- Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs - Québec-Métro (AQEPA-03)
  - ☎ (418) 623-3232
- Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)  
65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101  
Montréal (Québec) H2R 2W3
- Regroupement des sourds de la capitale (RSC)  
1985, av. du Sanctuaire  
Beauport (Québec) G1E 4E2
  - ☎ (418) 667-6275

### Déficience motrice

- Association canadienne de la dystrophie musculaire, section locale de la région de Québec (ACDM-03)
  - ☎ (418) 847-5086
  - ✉ [usipcanada@videotron.ca](mailto:usipcanada@videotron.ca)
  - 🌐 [www.acdm.ca](http://www.acdm.ca)
- Association des paraplégiques du Québec, bureau de Québec (APQ-03)
  - ☎ (418) 529-9141 poste 6486
- Association Canadienne des Paraplégiques
  - 🌐 [www.canparaplegic.org/national/index.html](http://www.canparaplegic.org/national/index.html)
- Association des TCC des Deux-Rives (ATCC2RIVES)
  - ☎ (418) 842-8421
  - Sans frais : 1-866-844-8421
  - ✉ [tcc2rives@oricom.ca](mailto:tcc2rives@oricom.ca)
  - 🌐 [www.tcc2rives.qc.ca](http://www.tcc2rives.qc.ca)

- Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)

☎ (418) 523-3065  
✉ capvish@qc.aira.com  
🌐 www.geocities.com/capvish

- Société canadienne de la sclérose en plaques, section région de Québec (SCSP-03)

☎ (418) 529-9742  
✉ info.regiondequebec@scleroseenplaques.ca  
🌐 www.scleroseenplaques.ca

### Déficiences visuelles

- Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEV)

☎ 1-888-849-8729  
✉ aqpehv@cam.org  
🌐 www.cam.org/-aqpeh

- Association québécoise de la dégénérescence maculaire (AQDM)

☎ (450)651-5747  
🌐 www.aqdm.org

- Audiothèque inc.

🌐 www.audiotheque.net

- Regroupement des personnes handicapées visuelles des régions 03-12 (RPHV 03-12)

☎ (418) 649-0333  
✉ rphv0312@globetrotter.net



## À QUI S'ADRESSE LE GUIDE ?

Le Guide pratique d'accessibilité universelle se veut un outil d'information et de sensibilisation simple et facile d'utilisation.

Il s'adresse à tous les spécialistes de l'aménagement ainsi qu'à tous les spécialistes de la réadaptation.

Plus précisément, il vise les personnes et organismes suivants :

- les promoteurs et propriétaires d'immeubles résidentiels
- les promoteurs et propriétaires d'immeubles commerciaux
- les promoteurs et propriétaires d'immeubles à bureaux
- les entrepreneurs
- les architectes
- les architectes du paysage
- les ingénieurs
- les designers urbains
- les designers
- les services fédéraux et provinciaux
- les services municipaux :
  - aménagement du territoire
  - ingénierie
  - gestion des immeubles
  - travaux publics
  - environnement
  - culture
  - loisirs, sports et vie communautaire
- les organismes de promotion des droits des personnes handicapées
- les organismes et intervenants du domaine de la santé et de la réadaptation
- la population en général
- VOUS

## OÙ TROUVER LE GUIDE ?

Le Guide pratique d'accessibilité universelle qui inclut le manuel d'utilisation et les fiches techniques est disponible aux endroits suivants :

### À l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO)

Au service des communications

525, boulevard Wilfrid-Hamel

Québec G1M 2S8

☎ (418) 529-9141, poste 6271

✉ communications@irdpq.qc.ca

☎ ATS/ATME : (418) 649-3733

### À la Ville de Québec

À la Division de la gestion du territoire de chacun des huit bureaux d'arrondissement :

#### La Cité

399, rue Saint-Joseph Est

Québec G1K 8E2

☎ (418) 641-6001

✉ lacite@ville.quebec.qc.ca

#### Beauport

10, rue de l'Hôtel de Ville

Québec G1E 6P4

☎ (418) 641-6005

✉ beauport@ville.quebec.qc.ca

#### Les Rivières

233, boulevard Pierre-Bertrand

Québec G1M 2C7

☎ (418) 641-6002

✉ lesrivieres@ville.quebec.qc.ca

#### Limoilou

1310, 1<sup>re</sup> Avenue

Québec G1L 3L1

☎ (418) 641-6006

✉ limoilou@ville.quebec.qc.ca

#### Sainte-Foy-Sillery

1130, route de l'Église

Québec G1V 4X6

☎ (418) 641-6003

✉ sainte-foy-sillery@ville.quebec.qc.ca

#### La Haute-Saint-Charles

305, rue Racine

Québec G2B 1E7

☎ (418) 641-6007

✉ haute-sainte-charles@ville.quebec.qc.ca

#### Charlesbourg

160, 76<sup>e</sup> Rue Est

Québec G1H 7H5

☎ (418) 641-6014

✉ charlesbourg@ville.quebec.qc.ca

#### Laurentien

200, route de Fossambault

Québec G3A 2E3

☎ (418) 641-6008

✉ laurentien@ville.quebec.qc.ca

### Sur les sites Internet

[www.irdpq.qc.ca](http://www.irdpq.qc.ca) et [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)

### Le prix du Guide

15 \$ (non taxable)

Projet amorcé en 1999, cette publication a été rendue possible grâce au partenariat entre l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO), la Ville de Québec et le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS).

**Aux visionnaires, initiateurs de ce projet :**

Charlotte Maltais-Munger, présidente de la Table de concertation pour l'accessibilité universelle de la Ville de Québec, de 1992 à 1997

Jean-Marie Beaudoin, chef de la Section études et sécurité, Division du transport à la Ville de Québec, à l'origine du partenariat entre l'IRDPO et la Ville de Québec

**À ceux qui ont cru à ce projet et qui nous ont soutenus tout au long de sa réalisation :**

Le directeur de l'enseignement et du soutien scientifique de l'IRDPO, Patrick Fougeyrollas

Les directeurs du Service et des divisions de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec : Réal Charest, Lévis Rousson, Francine Bégin, Fernand Martin, Marc des Rivières

Le directeur de réadaptation et les chefs de programmes de l'IRDPO : Michel Lapointe, Normand Bédard, Jean Caron, Monique Delisle

Tous les membres de la Table de concertation pour l'accessibilité universelle de la Ville de Québec et sa présidente Guylaine Noël, conseillère municipale de la Ville de Québec

À tous les consultants qui ont apporté leur précieuse collaboration et expertise : Comité aviseur des architectes, entrepreneurs, designers et plusieurs usagers de l'IRDPO et collègues de travail

À la firme Chabot Côté Morel, architectes, pour l'utilisation de certains éléments du bâtiment de l'ENAP, Québec, dans nos illustrations

**À tous les organismes qui ont soutenu financièrement ce projet :**

- Ville de Québec
- Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO)
- CIRRIS
- Programme Étude-Travail de l'Université Laval
- Société d'habitation du Québec (SHQ)

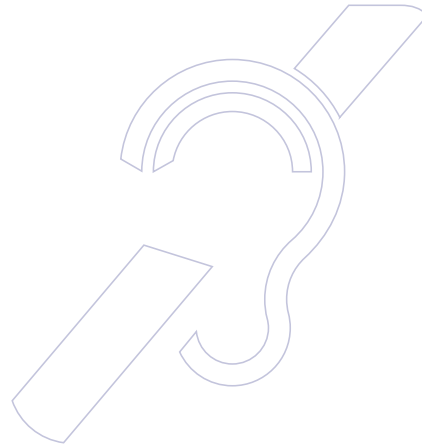
## RENSEIGNEMENTS ET COMMENTAIRES

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour soumettre vos commentaires afin que vos champs d'expertise ainsi que vos expériences puissent servir à améliorer le présent document, veuillez communiquer avec :

**La Ville de Québec** : (418) 641-6000

**L'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO)** : (418) 529-9141

Cette démarche se veut la plus ouverte possible afin d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population.



NOTES





